

L'écho du Parc

Numéro 50 > Septembre > Janvier 2011

TROUPEAUX cherchent PRAIRIE [en devenir]

Le mot du Président

Un grand parc à l'horizon

Yves Vandewalle,
Député des Yvelines
Président du Parc



Le triplement du territoire du plus petit parc naturel régional français arrive à grands pas ! L'enquête publique sur le projet de charte s'est tenue du 3 mai au 7 juin et les commissaires enquêteurs viennent de nous livrer, avec leurs observations, le relevé des questions que vous vous posez sur les conséquences de l'intégration probable de votre commune (voir en dernière de couverture)... Au total plus de 430 avis ont été déposés en mairie ou exposés lors des permanences des commissaires enquêteurs.

Les conclusions de l'enquête publique sont satisfaisantes, elles ne remettent pas en cause les grandes orientations de la charte : la qualité du projet, fruit d'une concertation menée depuis 2007 auprès de plus de 600 personnes intéressées au devenir de cette partie de l'Hurepoix et de la forêt d'Yveline, sort plutôt confortée de cette grande consultation démocratique.

La charte définitive, après les ajustements nécessaires liés aux conclusions des commissaires, sera donc soumise à l'approbation des conseils municipaux à l'automne. Vos élus disposeront de quatre mois pour se prononcer et engager (ou non) votre commune dans le futur parc, avant le renouvellement du classement du territoire par décret.

Comme vous pouvez le constater, adhérer à un parc reste une démarche volontaire, une orientation territoriale librement choisie. Des élus enthousiastes, une équipe technique compétente et réactive au service des patrimoines et d'un développement équilibré et durable, c'est probablement la recette de l'efficacité et du succès des parcs naturels !

Sommaire



Autres Horizons

4 à 5



La Haute Vallée de Chevreuse
version XXL

Découverte

6 à 7



Le développement économique
selon Saint-Paul

Témoignage

8



Michèle Geoffroy : les mots
pour le vivre

Dossier

9 à 11



Cheptel cherchent prairies
humides en devenir

Initiatives

12 à 13



Bibliothèques très ouvertes

Histoire

14 à 15



Le plateau de Saclay au cours
de l'histoire : un grand champ
d'expérimentation...

Expérience

16 à 17



les pros se forment
à l'éco-construction

Écho-citoyenneté

18 à 19



Des racines qui donnent des
ailes

Écho du Parc > Septembre > Décembre 2010 n° 50

Directeur de la publication : Anne Cros Le Lagadec. Président de la commission communication : Guy Poupard. Rédacteur en chef : Virginie Le Vot. Comité de rédaction : Virginie Le Vot, Hélène Binet, Patrick Blanc, Anne Le Lagadec. Ont participé à ce numéro : M. Adam, M.C. Audouze-Walther, S. Coornaert, S. Girard, L. Guilbot, J. Guyot, E. Lemonnier, A. Lottin, P. Rocher, C. Reinaud, C. Valade. Pour l'équipe du Parc : G. Chény, C. Dubuc, S. Dransart, A. Mari, S. Lorient, E. Maussion, Olivier Sanch, Jennifer Bernachi, B. Rombauts. Maquette : e.maginere - www.emaginere.fr. Impression : Imprimerie Nationale, label imprim'vert. Imprimé sur papier recyclé sans chlore. Photographies : P. Blanc, photothèque PNR V. le Vot, C. Lauté/CASQY. Illustrations : Gregory Patek.

Parc naturel régional - Château de la Madeleine - Chemin Jean Racine - 78472 Chevreuse cedex - Tél. : 01 30 52 09 09
www.parc-naturel-chevreuse.fr. Fédération des Parcs naturels régionaux de France : www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr

Plantons le paysage



Pour préserver la qualité des paysages du territoire, le **Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse** s'est associé aux **jardineries et pépinières du Parc** afin de proposer des variétés locales d'arbres et d'arbustes que vous pourrez planter dans vos jardins. De septembre 2010 à juin 2011 les professionnels partenaires* seront à votre disposition pour vous conseiller et

vous proposer des plants adaptés à vos terrains. Ils vous offrent **une remise de 10 % sur les variétés sélectionnées avec le Parc**. Vous en trouverez la liste dans un dépliant, téléchargeable sur le site du PNR et disponible à la maison du Parc et dans les points de vente des partenaires. Pour bénéficier de cette remise, dans la limite des stocks disponibles, présentez le bon de réduction du dépliant.

www.parc-naturel-chevreuse.fr

* jardinerie de Chevreuse, Jardinerie du Mesnil-Saint-Denis, pépinière Pommere et pépinière Thuileaux.

Commerces, entreprises, artisans et associations, en 1 clic !

Le Parc recense sous forme d'annuaire sur son site internet toutes les associations, les artistes et artisans, les commerces et les entreprises. Ainsi, les habitants à la recherche d'une activité loisirs comme d'un prestataire, trouve rapidement une réponse proche de chez eux. Cet annuaire vient d'être réactualisé. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part d'éventuelles corrections ou ajouts à apporter. www.parc-naturel-chevreuse.fr (colonne « pratique » à droite)



Le jardin du Centre de Loisirs de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est digne d'un éco-jardin et c'est déjà bien pour l'environnement.

Paillage du sol, récupérateur d'eau de pluie, aucun pesticide utilisés et un choix de variétés locales : choux rouges, haricots violet, plantes aromatiques, tomates, radis et fraises. A cette dimension écologique, le directeur du centre David Lementec et une vingtaine d'enfants ont voulu ajouter une dimension

sociale : avec l'association **Jardiniers de France**, ils participent à l'opération « jardiner pour les autres ».

Ils ont planté 25 pieds de pommes de terre dont la récolte en septembre sera offerte à des épiceries



sociales. La générosité, ça se cultive ! www.jardiniersdefrance.com

Chantier mare

A Lévis-Saint-Nom, parents et enfants du centre de loisirs se sont mobilisés pour faire d'une rigole envasée **une mare pleine de vie**, d'intérêt écologique et pédagogique. Appuyés par la mairie, qui a réalisé les travaux les plus importants de creusement avec une mini-pelle, les enfants ont pu ensuite aménager le site et planter des espèces locales de la zone humide de l'Yvette (reine des Prés, menthe aquatique, carex, iris). Le Parc va mettre à dispo des outils d'observation, d'identification et de récolte pour que les enfants assurent un suivi du site.



Concours photo

Un paysage près de chez vous

Dans le cadre du *Printemps des Paysages* qui aura lieu au printemps 2011, le Parc lance un concours photo. Faites connaître votre ou vos paysage(s) préféré(s), avec ses formes, ses couleurs, son histoire... Le paysage photographié doit être situé sur le territoire du Parc ou de son extension.

Vous pouvez envoyer jusqu'à 4 clichés (sous format numérique par mail ou sur CD) accompagné d'une légende. Durée du concours du 1^{er} septembre à fin 1^{er} avril.

Règlement détaillé et prix par catégorie sur le site Internet du Parc.

Renseignements Elena Maussion 01 30 52 09 09

pedagogie@pnr-chevreuse.org



Version XXL

contacts avec l'extérieur. Le Parc sera également un interlocuteur plus fort, face à des projets d'aménagement importants, comme l'OIN par exemple. Cette extension donnera donc une plus grande intensité aux actions du Parc, au service du territoire. »

Travailler avec deux départements va compliquer la donne

Vrai/Faux. « Il ne faut pas se mentir, multiplier le nombre d'acteurs décisionnaires complexifie parfois la tâche d'un Parc, explique Agnès Boulard, directrice adjointe à la Fédération des Parcs. Mais cela peut aussi l'enrichir. C'est une situation courante dans les Parcs. Certains comme le Morvan ou Normandie-Maine sont à cheval sur quatre départements. Dans le cadre de l'Île-de-France, les départements sont d'ores et déjà habitués à ce travail en commun. L'Essonne et la Seine et Marne sont partie prenante dans le Gâtinais français et les Yvelines partagent déjà avec le Val d'Oise les décisions relatives au Vexin français. Enfin, cette logique d'ouverture permet de faire évoluer les départements comme les régions dans leur pratique. La région Ile-de-France a beaucoup appris et évolué en côtoyant la Picardie impliquée dans le Parc Oise-Pays de France. C'était enrichissant pour tout le monde. Et pour le Parc en premier lieu ! »

Le Parc s'agrandit, a priori pas l'équipe. Les salariés vont devoir travailler 110 heures par semaine pour pouvoir couvrir tout le territoire ?

Faux. « Avec le nouveau Parc, on ne va tripler ni les moyens humains, ni budgétaires. Nous allons nous organiser différemment par un changement des modes d'intervention, explique la directrice Anne Cros Le Lagadec. L'objectif est de rendre les communes plus autonomes. Comment ? En développant les actions de formation, le partage d'expériences et le transfert de savoir-faire par exemple. Actuellement, l'équipe Environnement se déplace systématiquement pour les questions d'entretien des espaces verts dans les communes. Demain, nous organiserons des formations zéro phyto pour l'ensemble des services concernés. La plupart des Parcs de grande dimension travaillent déjà de cette manière. Nous allons également développer les réseaux d'acteurs. Nous avons déjà engagé ce chantier sur le thème de l'Éducation à l'environnement. Comme dans les Parcs du Vercors ou de Lorraine (entre autres), nous coordonnons l'offre d'animations sur le territoire. Actuellement, nous fédérons une vingtaine de partenaires et les anima-

teurs du Parc ne sont plus les seuls à intervenir auprès des enfants. Également, avec une soixantaine de communes, nous allons apprendre à hiérarchiser nos actions. Nous nous concentrerons davantage sur les projets complexes qui impliquent des acteurs d'horizons différents, mobilisent plusieurs financeurs, s'inscrivent sur le long terme et sont de dimension souvent intercommunale. La reconnexion de la trame verte et bleue par exemple de part et d'autre des grandes routes et voies ferrées ou la mise en valeur touristique de la vallée de Chevreuse désormais beaucoup plus étendue... Enfin, sur les questions d'urbanisme, les communes peuvent se rassurer. Notre atelier Architecture, Urbanisme et Paysage est déjà très étoffé : 6 personnes travaillent sur le sujet. Beaucoup de grands parcs aimeraient pouvoir disposer d'un tel service. »

Aujourd'hui, les techniciens connaissent personnellement tous les acteurs, ils ne pourront plus jamais avoir cette connaissance aussi fine du territoire.

Les techniciens ne connaîtront peut-être plus aussi bien tous les acteurs mais l'action du Parc ne sera pas amputée pour autant. Les façons de faire vont changer pas les résultats. « Je ne connais pas de recette miracle pour rester proche des acteurs lorsque l'on est un grand Parc, témoigne Isabelle Blanc directrice du Parc des Volcans d'Auvergne (153 communes et 396 000 hectares). Mais il existe des outils qui fonctionnent. D'abord, il est important d'assurer une présence physique. Nous veillons aussi à décentraliser et multiplier nos réunions en nous assurant que chaque personne invitée n'ait pas plus de 30 minutes de voiture à parcourir pour s'y rendre. Peur de passer à côté d'initiatives pertinentes ? Pour faire remonter l'information, nous avons mis en place un comité d'initiatives territoriales. Des ambassadeurs bénévoles du Parc assurent le travail de veille sur le terrain et nous dressent régulièrement la liste des acteurs à suivre de près. Et cela fonctionne très bien. Crainte de ne plus pouvoir innover ? Pour répondre à notre mission d'expérimentation, nous multiplions les opérations pilotes : sur le débardage bois, sur les réseaux de chaleur géothermique, sur les stations d'épuration écologiques Des élus moteurs testent les dispositifs et se chargent ensuite de convaincre leurs homologues de se lancer dans une telle aventure. Grâce à cette méthode par l'exemple, nous n'avons pas besoin d'être exhaustifs dès la première édition ! Enfin et surtout, il est important de se rappeler qu'une bonne gouvernance prend du temps. Souvent plusieurs années... » ■

Hélène Binet



Volcans d'auvergne : dans ce grand Parc de 396 000 hectares, des ambassadeurs bénévoles du Parc font une veille sur le terrain et dressent régulièrement la liste des acteurs à suivre de près.

A Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le domaine Saint-Paul fait peau neuve. Près de la moitié des locaux professionnels sont entièrement restaurés pour accueillir de nouvelles entreprises. Visite du chantier (port du casque obligatoire).

Ce sont d'immenses bâtiments d'une trentaine de mètres, édifiés dans les années 60 pour accueillir le laboratoire de recherches, d'essais et de formation des professionnels du bâtiment et des travaux publics. En associant dalles de béton de 1,20 mètre d'épaisseur et ponts roulants ; il y a cinquante ans l'architecte Wassermann réussit le pari de concilier l'esthétisme industriel à la fonctionnalité qu'exige alors son unique occupant, le CEBTP (centre expérimental de recherche et d'études du bâtiment et des travaux publics). Pendant des années, les dernières trouvailles de la construction sont testées ici. On y certifie de nouveaux matériaux, essaye des techniques de construction inédites, trouve des remèdes aux pathologies des monuments historiques. On y essuie les plâtres aussi. Jusqu'en 2007, après un demi-siècle passé dans la vallée de Chevreuse, le CEBTP choisit de quitter les lieux. « Lorsque la Fédération Française du Bâtiment est arrivée au Domaine Saint-Paul en 1957, raconte Marc Herbemont le directeur du Domaine, elle fait construire des locaux sur mesure pour ses laboratoires de recherche : le CEBTP et le COSTIC (centre d'études et de formation pour le génie climatique et l'équipement technique du bâtiment). » Les ingénieurs devaient pouvoir tester grandeur nature leurs recherches sur les nouveaux matériaux comme pour la grande arche de la Défense ou l'abbaye du Thoronet par exemple. « Impossible aujourd'hui de trouver une entreprise avec les mêmes spécificités. » Aussi, depuis le départ des ingénieurs et des engins il y a trois ans, cette partie du Domaine Saint-Paul semblait s'être assoupie.

Le Domaine s'offre un lifting

Le réveil ne devrait pas tarder. Le Domaine est en mue. Le CEBTP n'est plus ? Qu'à cela ne tienne, le bâtiment sera remodelé pour attirer des entreprises du tertiaire comme de grands sièges sociaux. « Je verrais bien une grosse agence de pub », confie Marc. Depuis quelques mois, les 11 000 m² passent sous les rouleaux, voient pousser des poutres,



passer des pinceaux... Sept étages sont aménagés à l'intérieur d'une des bâtisses et trois plateaux sont créés au sein d'un autre bâtiment. Cloisons, baies vitrées et escaliers sont posés. Ici et là, presses et ponts roulants sont maintenus, témoins d'un passé révolu. En tout, cinq chantiers auront été lancés, 70 entreprises se seront succédés. « Nous avons réussi à faire travailler un maximum de corps de métiers », se réjouit le directeur. Soucieux de limiter l'impact du bâtiment sur l'environnement, Marc a également souhaité inscrire le chantier dans une démarche Haute Qualité Environnementale même si la certification reste difficile à obtenir. « Avec des sols de plus d'un mètre d'épaisseur, les ponts thermiques sont incontrôlables, mais nous avons fait de notre mieux. » Le COSTIC qui reste dans les lieux a préconisé l'installation la plus économe et écologique. Un système de climatisation réversible a été choisi. Par une technologie proche du principe des pompes à chaleur, ce procédé permet de chauffer en hiver et rafraîchir l'été. « L'exploitation est un tiers moins chère aussi. Prochainement des panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire seront installés sur une partie des bâtiments ».

La campagne high tech

Nouveaux locaux, nouvelles prestations aussi. Pour rester à la pointe du progrès, le Domaine peut désormais se targuer d'offrir à ses hôtes

Le domaine de Saint-Paul en chiffres

- 25 000 m² de bureaux (de 80 à 350 m²)
- 700 salariés prévus après les travaux (200 actuellement)
- 89 chambres de standing et 30 salles dans le Centre de séminaires
- 73 hectares de bois, de pelouses plantées d'arbres centenaires
- 40 entreprises potentiellement accueillies (20 aujourd'hui)
- 35 kilomètres de Paris
- 1 héron cendré
- www.domainestpaul.fr

selon Saint-Paul



des connexions très haut débit. Le site fait partie du schéma numérique du Département des Yvelines. « Au départ, le Domaine de Saint-Paul n'était pas dans les 50 sites sélectionnés », se souvient Olivier Sanch, responsable de la mission développement économique au Parc, « mais nous avons réussi à l'intégrer dans le dispositif grâce à une coordination parfaite entre le Parc, la commune, la mission développement numérique du Département et le Domaine lui-même. » Avec 515 kilomètres de fibres optiques, 2500 entreprises, 90% des zones d'activité raccordés et 50 millions d'euros investis, le Département n'a pas lésiné sur les moyens pour offrir une longueur d'avance à l'économie de son territoire. « Aujourd'hui, le Domaine devient ultra-compétitif en termes d'accueil des entreprises, à une époque où l'accès haut-débit est la norme de viabilité économique, se réjouit Olivier. Grâce à la



Vies multiples

Bien caché, au fond des bois, le domaine de Saint-Paul a mené de nombreuses existences. Tout a commencé au Moyen-Âge. Sur les hauteurs du site, un Prieuré (Saint-Paul des Aulnaies) dépendant de l'abbaye Saint-Victor à Paris est installé. Il est vendu quelques siècles plus tard à la Révolution comme bien national et devient la propriété d'un restaurateur du Palais Royal. En 1826, la famille rémoise Ditté achète à son tour le domaine et lui donne un joli coup de neuf. Dans la ferme, elle fait construire des écuries. Le chef de famille, Honoré Ditté, surintendant des guerres d'Espagne et fondateur de la compagnie d'assurances Phenix, reçoit du beau monde : Victor Hugo, George Sand, Marie Dorval, Gustave Moreau, Léo Delibes... En 1957, le domaine abandonne sa vie bohème pour prendre un tournant industriel. La Fédération Française du Bâtiment achète le terrain et y fait construire son centre technique. Pendant près d'un demi siècle, le CEBTP assurera sa mission d'essais et de recherches appliquées, de communication scientifique, de formation et d'assistance technique. En 2010, le COSTIC y offre toujours ses services en génie climatique. Les 11 000 m² délaissés sont restaurés pour accueillir de nouvelles entreprises en quête de vert et de services. Et la suite ? L'histoire reste encore à écrire...

commune de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et au Conseil général qui se chargent d'acheminer la fibre jusqu'à l'entrée du Domaine (ce dernier la ramifie ensuite sur tout son site), nous avons pris 5 à 10 ans d'avance. » Prochainement, d'autres services feront aussi la différence. L'équipe de Marc Herbemont ne manque pas d'idées. Les 11000 m² comprendront une cafétéria pour les repas de tous les jours, un restaurant de standing, 30 salles pour les séminaires. A terme, le domaine pourrait également accueillir des courts de squash, une salle de fitness, un coiffeur, un service de nettoyage, une crèche aussi. « Nous sommes ouverts à toute proposition, précise le Directeur. Notre objectif est de parvenir à 700 salariés sur le site. Il y a là un formidable potentiel à exploiter. » D'ici là, Marc se concentre sur le bon déroulement des travaux. « Tout devrait être prêt pour l'automne, affirme-t-il. » En attendant les premiers clients, les oies Bernache, fidèles locataires des prairies, ont déjà réservé leur ticket pour l'hiver. ■

Hélène Binet





Michèle Geoffroy

Les mots pour le vivre

Tisserande dans une première vie, écrivain public dans une autre, Michèle Geoffroy aime dérouler les fils des écheveaux comme des existences. Chef d'orchestre d'aspirants écrivains du Parc (16 « solistes » et un orchestre scolaire de 17 mains), celle qui pétrit les mots jusqu'à les faire lever nous prépare un recueil inédit d'écrits intimes autour de la Vallée de Chevreuse. Découverte.

« Je ne suis pas écrivaine, comme on l'entend communément, je suis une facilitatrice de mots ». Michèle Geoffroy, à l'origine du projet d'écriture « Ce lieu qui m'importe » ne vient pas du sérail et ne revendique aucun académisme. Plus Delerm que Yourcenar, elle préfère la confession, l'intériorité. Pour son aventure d'écriture à 33 plumes, Michèle a choisi de faire émerger ces lieux du quotidien qui ne semblent toucher que ceux qui ont su les apprivoiser. « *J'aime regarder par le petit bout de la lorgnette* », confie la conteuse dont l'objectif est d'aboutir à une cartographie sensible de la Haute Vallée de Chevreuse, à mille lieues des systèmes d'information géo-référencée « *L'occasion de montrer que cet environnement appartient à chacun et que chacun peut se l'approprier, par le regard, par les rencontres, par les mots dits, écrits, imagés.* » Pour y parvenir, Michèle a formé des duos intergénérationnels dans 12 villages du Parc élargi. Chaque "écrivain" a emmené sa « moitié » sur le lieu qui lui est cher, parfois avec un texte pré-écrit, souvent avec ses émotions brutes. « *Il y a fait soleil ou pluie, doux ou froid, selon, mais à chaque fois, ce fut un moment privilégié de découverte l'un de l'autre* », s'émeut la conteuse à la gestuelle empreinte de précision et d'émotion rappelant celle des malentendants. Ded le presque octogénaire et Eva l'adolescente ont ainsi découvert deux points très communs : ils préfèrent les pieds nus au port de chaussettes et l'utilisation du temps présent au temps passé... Le vieil homme écrira sur l'école de son enfance, la jeune fille inventera une histoire d'elfes autour du ruisseau de son village. « *Il semble que la bonne alchimie relationnelle entre les "partenaires" se soit produite. Mais n'était-ce pas à parier ?* » Michèle, autodidacte optimiste, a une confiance absolue en la capacité de rédaction des êtres humains. « *Chaque écrit peut être magnifique. Du moment qu'il y a de l'émotion, du ressenti. Tout le monde est capable de jouer avec les mots.* » D'autant que Michèle sait parfaitement accompagner ses émules sur le chemin de l'écriture. Selon les occasions, elle distille confiance, conseils ou consignes. « *Hormis les fautes d'orthographe, je ne retouche pas beaucoup les textes.* » Lorsqu'elle intervient à l'école d'éducateurs spécialisés de Buc, elle réussit même à désamorcer les blocages de l'écriture par le jeu. Il en sort de très belles productions. Parfois même des révélations douloureuses. « *Je me souviendrai toujours du jour où l'une de*

mes élèves, une femme de 35 ans, a révélé dans un poème slamé un drame de son enfance. Elle a fini sa déclamation en sanglots. C'était poignant. » Mais Michèle ne se veut pas thérapeute pour autant. Pas donneuse de leçons non plus. Dans sa pratique d'ateliers, Michèle ne propose ni performance littéraire, ni cours de littérature. S'il lui arrive de citer des auteurs, c'est surtout pour les situer comme des « grands frères » ou des « grandes sœurs » de l'écriture. Elle n'étaie pas ses écrits, préférant l'ombre à la lumière. « *Je n'ai pas le profil de l'écrivain solitaire. Mon plaisir est de faire swinguer l'écriture.* », rappelle-t-elle. Dans l'une de ses activités, la partition est plus proche du requiem que du tango. La professionnelle intervient dans des entreprises de pompes funèbres pour aider les familles endeuillées à préparer écrits et gestes symboliques pour les cérémonies. « *Je me retrouve au cœur d'une écoute nécessaire à ces moments difficiles, une présence qui reconforte avec l'aide des mots.* » Trouver aussi les mots qui soignent les maux... Mais ce qui lui importe le plus, c'est de porter la parole, à l'écrit comme à l'oral. Réenchanter le monde avec les mots... Et penser à la manière de Louis-Ferdinand Céline, qu'il n'y a jamais assez de musique dans le cœur pour faire danser la vie ! ■

Hélène Binet



La restitution de ces ateliers se prépare : Spectacle musical mise en scène par Antonio Placer avec l'Ensemble vocal de Saint-Quentin-en-Yvelines, au Domaine de Quincampoix (Les Molières) dimanche 5 déc. à 17h mais aussi des promenades, des veillées, des lectures voir le détail par communes dans l'écho-loisirs en couverture.



Si l'efficacité de cette vache rustique est reconnue, d'autres races traditionnelles se prêtent tout à fait au pâturage des prairies humides.

Cheptel cherchent prairies humides en devenir

Les Prés Bicheret à Châteaufort, les prairies humides de la Gravelle à Saint-Lambert-des-Bois, de Sainte-Anne à Moutiers (Bullion) et des Vaux de Cernay ont un point commun : des terres confiées à des éleveurs pour la mise en pâturage de cheptels bovin, ovin, caprin ou équin destinés à leur restauration et leur gestion. Ces démarches d'intérêt majeur sont initiées ou suivies de très près par le Parc.

Se prélasser sur un tendre tapis végétal, patouger dans la tourbe fraîche, avoir de l'espace pour soi, assister sous un horizon lumineux à un véritable spectacle de la nature tant la diversité s'épanouit ici, et ruminer des idées vertes... plus d'une vache en rêve !

Le bonheur est dans la prairie humide, tout cheptel le sait. Sur ce terrain de jeu règne la plus vaste mixité sociale animale et végétale (pour ne pas dire biodiversité) et l'un des meilleurs filtres naturels de captage d'eau. Mais l'homme l'a un peu oublié depuis les années 50 et sa course à la productivité

a semé dégradation et déséquilibre de la nature. Ne restent guère que quelques cartes postales pour nous rappeler cette image certes un brin caricaturale du pâturage souligné de saules têtard près du cours d'eau qu'enjambe un joli pont ("petit" et "de bois" ne sont pas obligés). On y courait presque, comme des moutons... Mais laissons les spécialistes nous guider pour redécouvrir l'intérêt de ces sites et les actions en cours sur le territoire du Parc.

Brebis égarées

L'activité pastorale d'autrefois vouée à l'exploitation de cheptels et à la production d'herbe a façonné les paysages sans se soucier de ce terme apparu récemment, la biodiversité. « Celle-ci s'est mise en place d'elle-même, elle s'est développée, ajustée et régulée avec l'usage et la gestion traditionnelle des prairies menés par les bergers et les vachers, explique Alexandre Mari, chargé d'études au PNR.

Ce qui s'est construit durant des siècles a été bouleversé en quelques années avec le développement de la mécanisation, l'intensification des fertilisations azotées

et l'élimination systématique des refus (zones non pâturées favorables à la reproduction d'insectes) par broyage des végétations pourtant nécessaires à l'équilibre et à la vie de la pâture. Ce phénomène de dégrada-

La variété de la végétation créée par le pâturage offre un habitat de choix au Criquet ensanglanté.





Dossier

tion est particulièrement prononcé dans le territoire du Parc parce que nous sommes dans un massif forestier comportant très peu d'espaces ouverts, et parce que l'extension de l'urbanisation ne s'est pas faite au dépend de la forêt mais essentiellement de ces milieux ouverts, principalement ceux situés en bordure de villages, qui se font grignoter par les lotissements. »

À la conquête de l'espace

Dans le cadre du programme national de reconquête des zones humides, le Parc intervient à son échelle auprès des propriétaires fonciers (communes, particuliers, SCI, etc.) pour restaurer ces espaces et leur redonner une vocation pastorale. Le PNR a recensé sur son territoire

actuel 280 ha de prairies humides en déprise susceptibles d'être réhabilitées par le biais du pâturage. « L'objectif du programme est d'aller le plus loin possible pour les reconquérir et déjà une trentaine d'hectares ont pu être restaurés sous l'impulsion du Parc, précise Alexandre.

Notre processus d'intervention se déroule en quatre étapes principales. Nous identifions tout d'abord les zones à enjeux paysagers et biodiversité remarquable dont la surface minimale est de 4 ha. C'est un seuil minimal pour envisager une gestion pastorale en adéquation avec la préservation du milieu naturel. Un travail d'animation auprès des propriétaires est souvent nécessaire pour rassembler suffisamment de parcelles et pouvoir envisager une gestion pérenne du regroupement foncier.

Puis nous étudions l'intérêt des sites retenus en croisant leurs caractéristiques intrinsèques. Surface du sol et composition des végétations (diversité floristique et valeur agronomique) vont nous permettre de définir les conditions possibles de mise en œuvre du pâturage : le chargement (nombre d'animaux par unité de surface) sera établi selon la



Une tache violette dans la prairie, c'est une salicaire, appréciée des papillons pour son nectare.

pression du cheptel (bovins ou chevaux n'auront pas le même impact que des moutons ou des chèvres tant sur le plan alimentaire qu'en matière de perturbation des sols !), les dates de mise au pré, de rotation des parcelles ou de sortie du troupeau seront définies en fonction des cycles biologiques des espèces remarquables à protéger, de la dynamique ligneuse à stopper... Nous proposons alors au propriétaire soit de s'impliquer activement dans la gestion de la prairie, soit de nous la confier par délégation (contractualisation ou prêt) pour 20 ans s'il s'agit d'une commune ou 15 ans pour un privé.

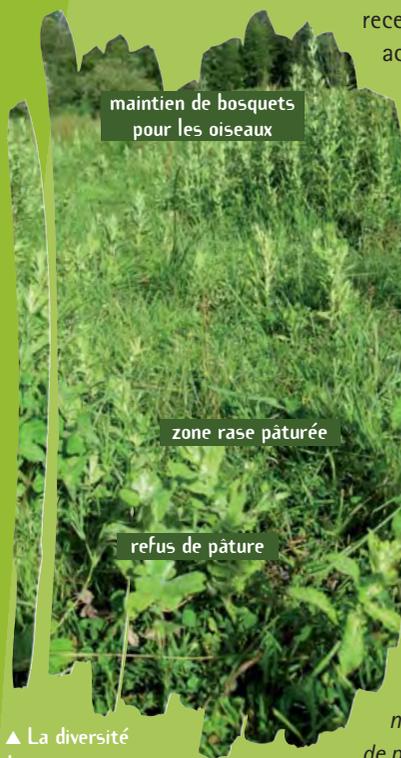
Nous sélectionnons alors l'éleveur partenaire avec lequel nous affinons les modalités de conduite pastorale en fonction des races et des habitudes alimentaires du troupeau puis, dernière étape, nous réalisons ensemble le suivi de la réouverture de la prairie humide : on évalue l'action du troupeau, son adaptation au site, par des analyses de la biodiversité qui évolue, etc.

Ces moments d'échange avec l'éleveur et le propriétaire sont essentiels pour définir des objectifs réalistes et partagés et ajuster en permanence la conduite pastorale en fonction de l'évolution de la prairie. »

A partir de cet automne, plusieurs chantiers de réouverture vont démarrer, notamment à Moutiers (commune de Bullion) sur un ancien pâturage de 4 ha attesté par des cartes postales du début du XX^e siècle et qui s'est reboisé, puis 7 ha à Chevreuse chez un particulier. D'autres sites pourraient être restaurés dans la foulée : 4 ha sur les pourtours de l'étang des Noës (Mesnil-St-Denis), 12 ha emblématiques à l'entrée des Vaux de Cernay...

De l'élevage à l'éducation bovine

Un travail spécifique est engagé pour encourager les éleveurs – peu nombreux – qui peuvent bénéficier d'aides financières pour la réalisation de clôtures, l'aménagement de points d'abreuvement, l'acquisition de parcelles, voire de délaissés... Autre volet important de l'intervention du Parc aux côtés des éleveurs, le suivi du cheptel et son adaptation au milieu. « Certaines pratiques ancestrales ont été oubliées, notamment l'observation de l'alimentation des animaux : l'alternance des végétaux qu'ils mangent les conduit à choisir et à changer d'espaces à pâturer selon les périodes, les disponibilités ou encore l'accessibilité de la ressource. Rappelons-nous les fondements



maintien de bosquets pour les oiseaux

zone rase pâturée

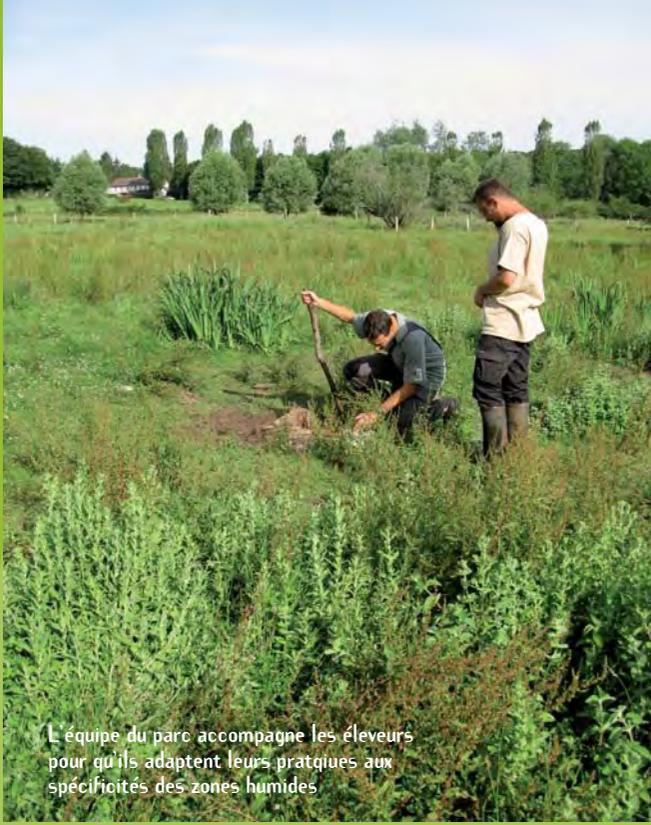
refus de pâture

▲ La diversité des structures végétale permet d'accueillir une plus grande variété d'espèces végétales et animales



La Gravelle ou nos amies les vaches

La prairie, propriété du Parc, accueille depuis 1994 un troupeau de vaches rustiques écossaises Highland Cattle. Les performances de ces débroussaillieuses écologiques est indéniable : reconquête des paysages de prés de fond et biodiversité sauvegardée.



L'équipe du parc accompagne les éleveurs pour qu'ils adaptent leurs pratiques aux spécificités des zones humides

du pastoralisme : un élevage nomade. On sait que des races rustiques sont capables d'exploiter plus efficacement des milieux difficiles comme les prairies et friches humides. Les races moins rustiques en sont aussi capables mais elles ne savent plus le faire. L'éleveur les aide mécaniquement, il les déplace, les nourrit à leur convenance. Nous souhaitons que des Salers, des Charolaises ou des Blondes d'Aquitaine puissent se réadapter à la pâture en prairies humides, se nourrir de laïches par exemple, lorsqu'elles sont encore consommables en début de saison, abrutir arbustes et arbrisseaux lorsque les tiges de l'année ne sont pas encore lignifiées, et retrouver ainsi une

Le point de vue paysager

« Si l'on se réfère à l'histoire et dans un but touristique, il serait pertinent de rouvrir des vallées, réfléchit Laurence Renard, paysagiste du Parc. Un pâturage, quelques haies, une berge arborée de saules, un pont... le cliché flatterait l'œil du visiteur. Mais une cohérence, un équilibre est à trouver entre la mise en scène et l'intérêt écologique. Pour une véritable qualité du paysage, il faut préserver la diversité des sites, accepter l'évolution des pratiques, s'inspirer du passé et s'ouvrir à des paysages contemporains. Chaque site est à étudier au cas par cas, sans chercher à vouloir retrouver la carte postale de la fin du XIX^e siècle. »

certaine autonomie. Des expérimentations sont menées dans ce sens. L'apprentissage du cheptel prendra parfois plusieurs années. L'éducation du troupeau sera d'autant plus efficace que les lots seront constitués de vaches suitées (le veau reste au pré avec sa mère). Par imprégnation (c'est aussi une forme d'éducation !), le veau s'habitue plus vite à ce type de végétation et permettra de reconstituer des lignées plus productives mieux adaptées aux prairies humides. Notre démarche n'est en aucun cas de devenir éleveur mais au



À droite zone remarquable du site protégée par un enclos et pâturée uniquement en fin d'été

contraire d'accompagner ceux-ci dans la reconquête de ces espaces oubliés dont la gestion sera forcément différente de celle des prairies grasses.

A noter parmi les avantages constatés à La Gravelle, qu'en période de sécheresse, les prairies humides fournissent encore un peu de verdure et de fraîcheur appréciées des cheptels, au contraire

des prés secs où les ruminants, s'ils le pouvaient, crieraient famine ! Aujourd'hui, avec ce programme de réouverture d'anciennes prairies humides, le Parc met à disposition des éleveurs un espace qu'ils n'avaient pas, « les investissements initiaux nécessaires à la réhabilitation des pâtures (déboisement, pose des clôtures, création de points d'eau...) étant intégralement pris en charge par le PNR, c'est une plus-value directe pour eux », souligne Alexandre.

En contrepartie, ils s'engagent par convention de gestion amiable à mener un pâturage extensif et à entretenir les clôtures, à débroussailler et à tailler les haies si besoin...

« Nous proposons aussi ce partenariat désormais aux propriétaires d'équins rustiques. L'appel lancé dans l'Echo de janvier 2010 pour trois projets a recueilli de nombreuses candidatures ! La perspective d'ouverture d'autres espaces en déprise devrait permettre de satisfaire plusieurs d'entre elles sous réserve de races adaptées aux contraintes du milieu. La manipulation aisée du cheval ou du poney permet d'envisager le pâturage de plus petites entités de prairies en déplaçant les animaux sur différents sites au cours de la saison. »

Les propriétaires de sites humides en fonds de vallée sont invités également à contacter le Parc, la mise en place de quelques animaux pourrait contribuer à des réouvertures paysagères et à la préservation de la biodiversité de leur terrain. ■

Patrick Blanc

Les Prés Bicheret rouvrent leur rideau de verdure.

Suivie par l'observatoire photographique des paysages depuis 1997, cette prairie humide abandonnée située à Châteaufort a permis d'observer la fermeture d'un paysage de fond de vallée au fil des années. Grâce à une réflexion paysagère portant sur le choix des arbres à garder et la mise en place

d'un pâturage, l'implantation d'une mare-abreuvoir et d'un cheminement piéton, la réouverture des Prés Bicheret est réalisée depuis le printemps 2009.



Bibliothèques très ouvertes

Lieux de vie et de rencontres, les bibliothèques prennent depuis 2009 une part active dans les animations initiées par le Parc. Pour le plus grand plaisir des lecteurs et des habitants.

Tout est écrit ou presque (permettez encore ces quelques lignes). Les bibliothèques en témoignent. Dans nos villages, ces lieux sont davantage des espaces de vie et de rencontres que des sanctuaires de la lecture empesés où le silence est d'or. Le plus précieux dans nos bibliothèques est au contraire que personne ne dort ! Ce qui brille, c'est la convivialité. Celle qui se lit dans les yeux lors de ces moments d'échange entre visiteurs et animateurs passionnés (bénévoles pour la quasi-totalité d'entre eux) de ces antres de la prose, de l'alexandrin et des bons mots. Celle de l'ambiance feutrée que renvoie l'amoncellement de livres – notez que l'acoustique est toujours exceptionnellement douce et apaisante dans une pièce envahie de bouquins du sol au plafond. Convivialité qui se goûte souvent en famille pour multiplier le plaisir. Les horaires d'ouverture pourraient parfois justifier des banderoles aux entrées des villages comme lors des fêtes tant les bibliothèques participent à l'animation locale. Certaines d'entre elles multiplient les événementiels et proposent des lectures, des ateliers d'écriture, des contes, des expositions... Autant d'actions qui peuvent s'inscrire comme complémentaires de certaines thématiques culturelles et pédagogiques du Parc. Eléna Maussion, chargée d'animation au PNR, s'est ainsi attelée à rencontrer les bibliothécaires des communes du Parc depuis deux ans avec quelques idées en tête. « Le Parc cherche toujours à s'appuyer sur les acteurs et les structures de la vie locale. Se rapprocher des bibliothécaires devenait une évidence pour développer les réseaux de proximité et contribuer à nous aider à toucher le public familial. » explique Eléna.

Une réunion en 2009 à laquelle étaient conviés tous les bibliothécaires nous a permis de mieux faire connaissance et présenter notre souhait : les associer pour participer à leur échelle à des événementiels compte-tenu de leurs contraintes de temps, de disponibilité et d'espace. Pour une première expérience, la Fête de la nature 2009, nous leur avons proposé par exemple d'accueillir une exposition de photos, de sélectionner des ouvrages sur la thématique de la nature et de la biodiversité, de programmer une heure de conte sur le thème de la nature ou encore d'organiser une rencontre entre les photographes et le public, les écoles... Quatre bibliothèques ont répondu positivement : Le Mesnil-



Le photographe Michel Di Maggio est venu à la rencontre du public lors de son exposition à la bibliothèque de Chevreuse pour la fête de la Nature 2010.



Sylvie Girard présente son théâtre d'images, le kamishibai.

Saint-Denis, La Celle-les-Bordes, Chevreuse, Bonnelles. »

Celles-ci se voient dès lors incluses dans le programme des manifestations qu'édite le Parc. Un bon coup de publicité au passage reconnaissent les quatre structures qui, en retour, relayent les documentations, l'actualité et les projets du Parc. Enthousiaste suite à ce galop d'essai, Sylvie Girard, responsable de la bibliothèque de La Celle-les-Bordes, s'inscrit depuis à quasiment toutes les propositions du Parc : Nettoyage de printemps, Fête des fermes, Nuit des étoiles...

« La fête de la nature 2009 a fait parler de la bibliothèque : un lieu où il se passe quelque chose, observe-t-elle. Mais, pour moi qui ai envie de partager, l'initiative du Parc va au-delà. Ces réunions nous ont fait se rencontrer, on commence à se connaître entre bibliothécaires... et on finira, je l'espère, par travailler ensemble, se prêter des ouvrages, être complémentaires et créer, pourquoi pas, un parcours thématique entre bibliothèques. Eléna nous a présenté les outils, les aides possibles, des idées, à nous d'en faire le meilleur usage possible. La BDY (Bibliothèque départementale des Yvelines) nous soutient beaucoup également. Elle permet de s'approvisionner en ouvrages sur le thème exposé ; ses documentaires et livres pour la jeunesse, par exemple, sont remarquables. »

Au royaume du livre, les enfants sont des pages !

Sans attendre le Parc, toutes les bibliothèques menaient déjà des démarches auprès des enfants des écoles ou des centres de loisirs. Contes, albums à feuilleter, jeux de lecture, les bouts de chou aiment ces moments qui, de plus, les sensibilisent à l'intérêt de la lecture. Sylvie Girard propose même des contes Kamishibai, un petit théâtre d'images que le menuisier du village lui a fabriqué. Et pour les bébés de 6 mois à 3 ans, elle fait du « Raconte tapis » : une histoire qui se



▲ A Magny-les-hameaux, la médiathèque fait partie du réseau de Saint-Quentin-en-Yvelines. Elle offre des services de réservation en ligne mais aussi des séances de contes et des animations à ses 2 300 adhérents.

déroule sur un grand tapis en relief avec des pièces en tissu mobiles. « Les tout petits ne comprennent pas toujours tout mais ils écoutent et apprécient », se réjouit-elle.

A Chevreuse, les enfants ont été très intéressés par leur rencontre avec les photographes qui ont exposé aux Fêtes de la nature 2009 (Bruno Liva) et 2010 (Michel Di Maggio). « Ces moments privilégiés resteront certainement dans leur mémoire, confie Guillemette Guérin et Emmanuelle Liegey, responsables de la bibliothèque. Les expositions proposées par le Parc sur la faune des jardins en 2010 et les animaux de la forêt en 2009 ont plu à l'ensemble du public mais pouvoir échanger avec les auteurs, les artistes, c'est encore plus fort. Les photographes naturalistes sont passionnants, ils connaissent leur sujet. Présents pour les écoles en semaine, ils sont aussi venus le samedi. Le public leur a parlé d'animaux bien sûr mais aussi de techniques photographiques. Ce partenariat avec le Parc est à poursuivre, c'est très constructif. Pour la Nuit de la chouette, le Parc avait aménagé un nichoir et des panneaux d'information dans nos locaux, nous avions bien sûr une sélection d'ouvrages sur ce thème. »

La bibliothèque du Mesnil-Saint-Denis accueille des peintres, des dessinateurs, des photographes et rejoint ses consœurs sur l'intérêt de continuer à programmer des événements avec le PNR, tout en améliorant un point : « certaines expositions telle celle sur les insectes manquent d'informations détaillées, il faudrait de petits commentaires sous les photos pour nommer et situer ce que l'on voit. Les visiteurs sortiraient avec l'impression d'avoir appris quelque chose, souligne Paule Gaillard, la responsable. »

en tenue adéquate, les enfants ont en effet ouvert une ruche avec l'apiculteur. Ce que disaient les livres, ils l'ont vu et vécu... L'expérience a beaucoup intéressé les enfants. Deux semaines après, une conférence était organisée avec le Parc et l'apiculteur. J'ai exposé alors à la bibliothèque quelques ouvrages plus approfondis pour les adultes. Pour ce thème initié par le Parc, j'ai relayé l'information dans le journal municipal et j'ai fait un courriel à tous les adhérents. La bibliothèque de Châteaufort est dans une phase de relance, je suis en place depuis avril 2009 et je constate que le nombre de lecteurs se multiplie, peut-être grâce aux animations organisées, notamment pour les enfants qui attirent ensuite leurs parents ! Nous sommes cinq à faire vivre cette structure associative et nous essayons d'être à l'écoute des visiteurs et des propositions telles celles du Parc. Il faut être très réactif et développer la communication ! »



La bibliothèque du Mesnil-Saint-Denis accueille des peintres, des dessinateurs, des photographes

Les bibliothèques semblent aujourd'hui trouver un nouveau souffle. Et celles qui deviennent médiathèques connaissent un succès encore plus grand. Si le Parc a pu donner une impulsion à certaines d'entre elles, tant mieux. Le prolongement de ce partenariat se fera par de nouvelles rencontres, des accompagnements et mises en valeur d'expositions, un relais d'informations (site Internet du Parc, Écho loisirs...). Beaucoup d'autres perspectives s'ouvrent aussi pour ces lieux de culture populaire : échanges entre structures, entre associations, interventions d'artistes locaux ou non, ateliers d'écriture, de calligraphie, rencontres débats, café littéraire, bourse aux livres... Les idées ne manquent pas, tout reste à écrire (ou presque) ! ■

Patrick Blanc

L'histoire des abeilles, en vrai

A Châteaufort, le spectacle a été complet le 26 mai. « Une vingtaine d'enfants de l'ADL (Accueil de loisirs) ont participé à une animation sur le monde des abeilles, raconte Marie Thérèse Belfort, présidente de la bibliothèque. À cette occasion, nous avons sélectionné quelques documentaires pour la jeunesse concernant le travail des abeilles, leur environnement, ce qu'est le nectar, le pollen, la propolis, etc. La bibliothèque les a accompagnés lors de leur rencontre avec l'apiculteur. Et avec les abeilles ! Protégés de masques et



Avec la structure Accueil de loisirs, des enfants ont participé à une animation sur le monde des abeilles, en collaboration avec la bibliothèque de Châteaufort.

Le plateau de Saclay au cours de l'his

A la frange nord-est du parc naturel, quand on remonte vers Paris, subsiste un plateau agricole original : pas vraiment plat, ponctué de gros bosquets, et cerné par des communes périurbaines... Par quel miracle cette enclave, terre de projets à toutes les époques, existe-t-elle encore ? Nous avons voulu connaître son histoire. Afin de comprendre les enjeux contemporains du plateau de Saclay, pièce majeure du projet du Grand Paris. Et de s'interroger sur les liens entre cet espace et celui du Parc...

Une prouesse technique qui fait encore rêver ! Les rigoles du plateau de Saclay font partie de l'ancien système d'alimentation gravitaire des jeux d'eau du Château de Versailles, réalisé sous le règne de Louis XIV et unique au monde par son ampleur. L'eau de la Seine était puisée par la Machine de Marly et les eaux de ruissellement des plateaux de Saclay et de Trappes captées grâce à un réseau d'étangs et de rigoles construit entre 1677 et 1685.

Le réseau des étangs et rigoles : un ouvrage grandiose digne de Versailles

En fait deux réseaux ont été successivement construits : le premier dit des « étangs inférieurs », long de 60 kilomètres drainait le plateau de Saclay et achevait sa course par l'aqueduc de Buc au-dessus de la Bièvre avant de remplir les réservoirs de Versailles.

Le second réseau du plateau de Trappes dit des « étangs supérieurs », fut l'œuvre de Louvois. Il s'aventure loin dans le Parc du côté de Vieille-Eglise et de Rambouillet et résulte de la connexion d'une dizaine d'étangs (dont la chaîne de Hollande et de Saint-Hubert) par 70 kilomètres de rigoles qui s'écoulent vers une « rivière royale » artificielle qui alimentait les grandes fontaines de Versailles.

Le plateau de Saclay change d'allure sous l'effort de la construction du premier réseau : il met fin à l'aspect marécageux des terres constituées de limons et d'argile. Environ 6100 hectares de terres aux faibles pentes sont ainsi drainées et rendues fertiles (le projet actuel d'Opération d'Intérêt National s'engage à protéger 2300 hectares de terres agricoles). Le système détourne l'écoulement naturel vers les rivières de la Bièvre et de l'Yvette, préserve les vallées des crues subites et des inondations et assure à son apogée la collecte de 4,5 millions de m³ d'eau par an. Les fermiers qui possèdent les grandes fermes



des plateaux (avec le roi... rappelons-nous que le plateau appartient pour moitié environ au Grand Parc de Versailles) jouissent d'une terre exceptionnellement fertile, première explication de sa préservation partielle jusqu'au XXI^e siècle.

Cependant, ce réseau à l'heure actuelle est bien mal en point : les rigoles dont les petits ponts sont parfois à peine repérables, sont envahies par la végétation, interrompues par endroits (35 kilomètres drainent encore 2900 hectares) ; l'aqueduc de Buc a cessé de fonctionner en 1950 et le système a été davantage fragmenté par la construction de la Ville nouvelle de Saint-Quentin-en Yvelines. Pourtant aux débuts des années 2000, le principe de la remise en état des rigoles et de l'aqueduc a été acté par les collectivités et syndicats des eaux concernés afin de prévenir les risques d'inondation dans les vallées de la Bièvre et de la Mérantaise, vers lesquelles convergent les eaux drainées du plateau, faute d'alimenter Versailles.

Une agriculture moderne sous l'influence de l'école d'agronomie de Grignon

Le plateau va conserver sa longueur d'avance en termes d'agronomie pendant les siècles qui suivront. Les fermiers exploitants sont davantage des agronomes fortunés formés à l'école de Grignon que des paysans. On peut affirmer sans exagérer que des révolutions agricoles ont été expérimentées sur le plateau de Saclay. L'innovation : seconde explication à la pérennité...

La charrue Pluchet, du nom du propriétaire de la ferme de Troux à Guyancourt, a été primée à Grignon en 1837. De nouvelles cultures sont introduites comme la pomme de terre et surtout la betterave qui donne lieu à une exploitation quasi-industrielle : construction de distilleries sur



histoire : un grand champ d'expérimentation...

place, petit chemin de fer pour le transport des légumes, mise au point d'outils originaux comme la fourche à betteraves. La ferme Besnard à Guyancourt emploie plusieurs dizaines d'ouvriers agricoles et sera même à l'origine au début du XXe d'une « cité ouvrière » constituée de pavillons identiques jumelés et avec jardin, destinés aux salariés agricoles de l'exploitation. Une expérience tout à fait inédite dans le monde rural. Les terres du plateau sont aussi comprises dans la ceinture verte maraîchère qui livre en fleurs et primeurs les grandes halles parisiennes. Les parcelles mélangent maraîchage et grandes cultures mais progressivement, à partir des années 50, le remembrement fait disparaître les cultures spécialisées de proximité qui font tant défaut aujourd'hui en île-de-France.

Un territoire repéré par les premiers écologistes

L'attention ne faiblit pas pour cette enclave originale après la seconde guerre mondiale, à l'heure de l'essor de l'agriculture intensive. Alors que monde rural et villes se tournent progressivement le dos – on évoque à l'époque la « fin des paysans » – le plateau de Saclay est défendu désormais pour son patrimoine. Troisième explication de sa survie... En 1976, un comité de réflexion sur le plateau de Saclay décide de la préservation de l'ensemble des étangs transformés en réserve ornitholo-

gique (1980) et du paysage agricole, pourtant devenu plus sobre avec la suprématie des cultures céréalières. Une convention signée entre la SAFER et l'Agence des Espaces verts contribue aussi à un début de protection des terres.

De grands écologues se penchent sur la vallée de la Bièvre, asphyxiée en amont par les dysfonctionnements du réseau des rigoles, et rendue souterraine dans sa partie urbaine. Serge Antoine, haut fonctionnaire à l'origine de la création du ministère de l'Environnement, milite dans l'association des Amis de la Vallée de la Bièvre qui obtient le classement de la vallée en 2000, un classement qui n'est pas sans incidence sur le projet du Grand Paris...



Les rigoles du plateau alimentent l'aqueduc de Buc jusqu'aux années 50.

Le partenariat entre l'OIN du plateau de Saclay et le Parc naturel régional

L'agriculture de proximité du plateau est source d'inspiration pour le parc naturel. Mais le sort des deux territoires est lié par d'autres sujets évoqués par une convention en préparation avec la mission de préfiguration de l'OIN Paris-Saclay :

Le parc partage deux communes, Châteaufort et Magny-les-Hameaux, avec le périmètre de l'OIN : un accord s'est imposé pour les deux administrations, sur la préservation absolue de leur environnement naturel et paysager.

La régulation des rivières et les ruissellements des eaux de surface est une préoccupation partagée. Le parc, attentif à prévenir les effets négatifs de l'imperméabilisation des sols pour les vallées de l'Yvette et de la Mérantaise, suivra avec précision à travers son conseil scientifique, les choix de traitement des eaux retenus dans le Projet Campus du triangle du Moulon, en principe exemplaire en termes d'innovation durable et d'économie de l'espace.

Le parc milite également pour que soit étudié le bois-énergie pour alimenter un réseau de chaleur destiné aux grands équipements de recherche et d'enseignement. Surtout, un impératif s'impose de part et d'autre : imaginer des moyens de déplacement doux et éco-citoyens qui permettent d'éviter la saturation des axes de transport et de protéger l'agriculture, la lumière mouvante et les couleurs changeantes du plateau...

Un espace agri-urbain contemporain : encore et toujours une terre d'invention...

Le plateau de Saclay n'échappe pas aux débats contemporains sur l'agriculture. Il faut alimenter la planète, alors que les cours des denrées agricoles varient beaucoup, tout en garantissant une exploitation durable des ressources naturelles et en protégeant l'environnement. Il est devenu un espace agriurbain enclavé, « sorte de tiers espace, concentré souvent de multiples abandons et de multiples difficultés » selon Nathalie Kosciusko-Morizet, alors secrétaire d'Etat en charge de l'Environnement. Sillonné par des flux continus de voitures, percé par la nationale 118, semé d'équipements industriels et de recherche majeurs tels que le Commissariat à l'Energie Atomique (une autre des explications de sa survie ?), guetté par de petits immeubles qui menacent de s'étendre, le plateau n'est plus l'unique propriété des agriculteurs. Entravés dans leurs déplacements, éloignés des grandes minoteries et des coopératives, ils rechignent pourtant à considérer leur espace comme un simple paysage destiné à satisfaire la population aisée et motorisée de l'ouest francilien qui le traverse au quotidien.

Alors, pour continuer d'exister, les initiatives fleurissent depuis une quinzaine d'années environ : des fermes de cueillette ou pédagogiques, la plus grande AMAP d'Ile de France (*les Jardins de Cérés*), un réseau de circulations douces et de haies, l'entretien des abords des fermes et de vastes jardins, la valorisation d'un bâti de qualité, l'espace agriurbain pensé notamment par l'association *Terre et Cité* devient multifonctionnel. Il propose aux urbains et aux agriculteurs de travailler ensemble à la promotion de produits de qualité locaux. Comme dans le *triangle vert* voisin du plateau de Marcoussis, qui fait école pour le maraîchage. Là encore le plateau de Saclay, en dépit des incertitudes, a conservé une longueur d'avance grâce aux circuits courts de distribution et au retour du maraîchage à proximité de la ville... ■

Anne Le Lagadec

Où l'on voit réapparaître l'histoire des trois petits cochons. L'éco-construction fait autant appel à des procédés anciens éprouvés qu'à des techniques nouvelles. Ce savoir ne s'improvise pas. Parallèlement au développement de la production des matériaux adéquats, des formations et des stages spécialisés se multiplient afin que les professionnels se qualifient. Témoignages en Haute Vallée de Chevreuse.

L'Atelier d'architecture du Parc a mis en place un programme à cet effet, en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'Artisanat des Yvelines. Plusieurs modules se sont déroulés entre novembre 2009 et mai 2010 : évaluation des performances énergétiques des bâtiments (chiffrage et argumentation des solutions d'amélioration énergétique), étanchéité à l'air des constructions, mise en œuvre d'enduits et mortiers chaux-chanvre... Près de 40 participants ont été accueillis.



C'est au pied du mur qu'on forme un éco-maçon

Avant d'aller plus loin, une définition, sinon un rappel de l'éco-construction ne semble pas superflu – j'aperçois quelques éléments dissipés, au fond près du radiateur, en train de parler en riant de la maison en paille des 3 petits cochons -. Les grands méchants loups peuvent économiser leur souffle, la paille, le bois, la pierre sont justement au cœur de notre sujet pour autant que les règles de l'art soient préférées à un travail de cochon (ça casse le mythe mais les contes ont leur limite !). Ainsi, la paille en botte peut être une solution efficace de construction écologique associée à une ossature de bois par exemple. Le procédé existe depuis plus d'un siècle... et malgré le vent, les bâtiments en paille sont toujours debout et

Avec un taux de satisfaction de 100 %, le Pôle éco-construction du Parc envisage de reconduire des cycles de formation dès que possible en ajoutant de nouveaux modules tels les murs en terre, espère Bernard Rombauts l'architecte du Parc à l'origine de ces stages.

encore utilisés (pour en savoir plus, visitez le site Internet qui explique tout ou presque sur les constructions en paille, photos de superbes maisons à l'appui : www.compaillons.eu). L'éco-construction vise, à l'instar de cet exemple encore marginal mais en développement, à utiliser des matériaux les plus naturels possible, durables et sains pour les habitants mais aussi pour les installateurs et pour l'environnement. Les matières premières et les procédés de mise en œuvre doivent en effet afficher un impact de pollution minimisé tout en mariant performances énergétiques, qualités techniques et mécaniques au moins égales et même parfois supérieures à celles des matériaux standards. Un bâtiment éco-construit s'inscrit en harmonie avec le site et la parcelle ; le chantier limite ses nuisances (déchets triés



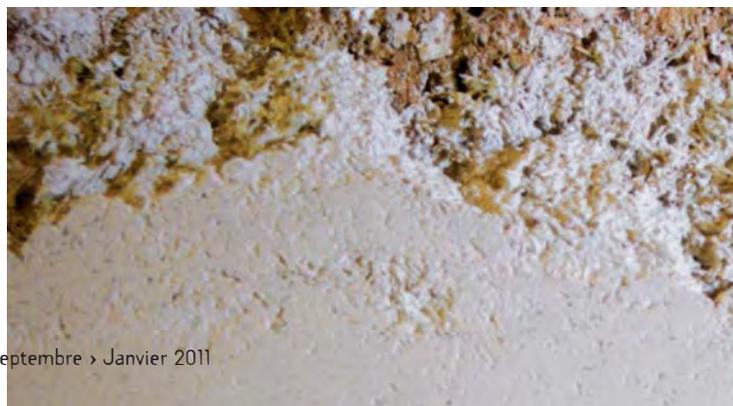
Réalisatin d'un mortier chaux-chanvre

et valorisés, bruits maîtrisés...). L'éco-construction peut ainsi prétendre à la certification de Haute qualité Environnementale (HQE).

En proportion, les demandes de chantiers en éco-construction sont encore infimes par rapport aux constructions les plus répandues type béton / laine de verre, observe un architecte présent à l'un des stages. Pourtant, leur accroissement est conséquent.

Frein principal pour l'instant : trouver des installateurs, des maçons, des concepteurs, bref des corps de métiers compétents.

Bois, chaux, chanvre, échanges thermiques, migration de l'humidité, ventilation... on ne badine pas avec les règles de l'art... et celles du bon sens. Vouloir du bois et installer une ossature provenant du Canada, un parquet en chêne de Chine (comme de grandes surfaces



construction

de bricolage le proposent) et le tout couvert d'une huile ou d'un vernis saturé de formaldéhydes et autres composés chimiques, ce n'est pas de l'éco-construction. Terme d'ailleurs synonyme de la traduction étymologique d'écologie : la "science de la maison", l'oïkos logos.

« On nous apprend à avoir un regard global sur le bâti en question, témoigne Pierre Humeau (Acti-services à Chevreuse) qui a suivi tous les modules de stages depuis novembre. Si nous sommes sollicités pour un mur à isoler, il faut savoir s'intéresser aussi à l'état du toit, aux menuiseries, etc. S'il y a des fuites – d'eau ou d'air –, il peut être certainement préférable de régler tout d'abord ces problèmes avant de traiter les murs. L'intérêt de faire appel à un artisan, c'est le conseil qu'il apporte. Pour nous, professionnels, c'est une approche plus plaisante, plus valorisante. Pour les particuliers, c'est certainement moins évident de prime abord mais ils seront gagnants sur le long terme. »

Les pros mettent la main à la pâte

Les stages du Pôle éco-construction du Parc se composent d'une première partie théorique, un rappel des fondamentaux, puis une application concrète du sujet traité. Pour le module "Enduit chaux-chanvre", une technique moderne apparue il y a une vingtaine d'années, le Parc a mis à disposition de ses "élèves" tout simplement quelques murs en pierre du moulin d'Ors qui méritaient un rafraîchissement. L'association des deux matériaux résulte en un haut pouvoir isolant (thermique et phonique) et hydrofuge. Et atout esthétique : un aspect "crépi à l'ancienne" superbe.

« Les matières sont plus agréables à travailler que la laine de verre et placo, apprécie Jacky Hardy (société RCB à Rochefort). Le produit fini, ici l'enduit chaux-chanvre, est plus chaud et plus sain pour les occupants. Et cela ressemble plus à de la maçonnerie, c'est le côté noble du métier qui réapparaît ! »

Aux questions très techniques que les stagiaires posent au formateur Luc Van Nieuwenhuyze (auteur d'ouvrages spécialisés et membre de l'association Construire en chanvre), celui-ci répond avec la précision que lui dictent son expérience et sa connaissance scientifique. Selon l'usage (enduit, remplissage d'ossature bois, dalle isolante légère, isolation sous toiture) et la finition, le type de chaux, la quantité, voire la granulométrie des fibres de chanvre sont à choisir en suivant des règles strictes expliquées par le formateur.



« J'ai appris beaucoup, confie Jacky Hardy. Luc n'est pas simplement connaisseur, il est aussi passionné, c'est bien mieux ! Ce matériau nouveau, dans l'air du temps, m'attire. Je fais surtout de la rénovation, cela me permettra d'apporter une nouvelle proposition aux clients. Dans un premier temps, je vais appliquer ce que j'ai appris chez moi car en deux jours, on ne peut pas tout maîtriser. Je vais m'entraîner sur les murs de ma cave afin de bien évaluer et calculer le coût de réalisation pour mieux savoir le vendre au juste prix. Il faut que le client soit content et que je m'y retrouve. Durant ce stage, je récupère également les contacts des filières d'approvisionnement. »

Le chanvre vient principalement de la région de Troyes. La Champagne fournit 70 % de la production européenne de fibres de chanvre (chêne-votte) pour la construction. La mise en œuvre d'enduits et mortiers

chaux-chanvre bénéficie de normes DTU et donc de la garantie décennale.

L'éco-construction devient également un label dont peuvent se prévaloir les artisans qualifiés : Pierre Humeau s'apprête à postuler. « Ces formations vont dans le sens de l'évolution des normes du bâtiment. Mon but est de travailler dans le respect de l'environnement et du bâti ancien, c'est là tout notre patrimoine. Il me manque encore quelques connaissances, je dois acquérir un logiciel relatif aux mesures thermiques des maisons puis réviser les conseils reçus durant la première session consacrée à l'évaluation des performances énergétiques des bâtiments. Je solliciterai ensuite le label "éco-artisan" délivré par le FEEBât (Formation aux Economies d'Energie des entreprises et artisans du Bâtiment). Des artisans profitent de l'opportunité de ce secteur mais les résultats ne sont pas toujours là. De telles formations sont nécessaires. La démarche de ces stages est à promouvoir. » ■

Patrick Blanc



C'est le 3^e du genre en Île-de-France. A Magny-les-Hameaux, la ferme de Buloyer accueille les Jardins de Cocagne. L'entreprise d'insertion qui remet en selle par une activité de maraîchage bio les personnes écartées de l'emploi devrait fournir en septembre ses premiers paniers de légumes.



Laurent Thuvignon est optimiste : « tout sera prêt pour septembre. Les 60 premiers paniers seront servis. Promis. » Le directeur des Jardins de Cocagne de Magny-les-Hameaux ne baisse jamais les bras. En ce printemps froid et pluvieux, le site de Buloyer est encore en chantier. La mare qui devrait irriguer à 80% les 4,5 hectares de cultures ressemble à un vaste champ de bataille. Les premières serres ne sont pas encore montées. L'équipe ne compte encore qu'une poignée de personnes alors que les inscriptions pleuvent tous les jours, mais l'ex-directeur adjoint de la formation à l'INSEP, l'institut chargé de la carrière des sportifs de haut niveau a l'habitude des challenges. Hier en charge de la reconversion des sportifs, il se lance aujourd'hui dans un autre défi : la conversion des terres à l'agriculture biologique.

Gestation difficile

Laurent qui depuis des années milite dans les AMAP (il est ex-administrateur de l'association de maintien de l'agriculture paysanne de Villiers-le-Bâcle), et familier du milieu de l'économie sociale et solidaire, change de cap professionnel en septembre 2009 où il prend la tête du 3^e jardin de Cocagne francilien. « Mais ce n'est pas à mon arrivée que tout a commencé. Il a fallu plus de trois ans de discussions pour lancer le projet actuel. » Tout a commencé en 2007 lorsque le chargé de mission développement économique du Parc, Olivier Sanch,

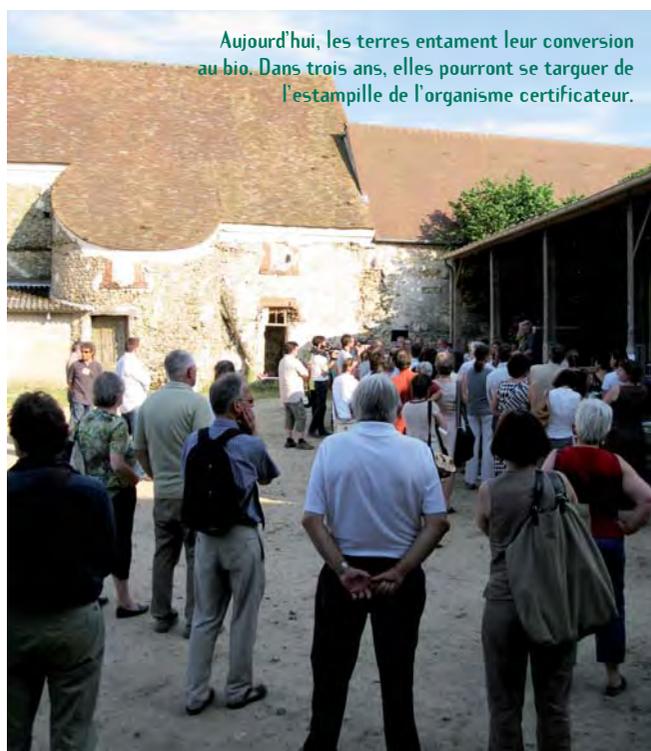


Visites guidées lors de l'inauguration le 30 juin.

dans le cadre de sa bourse aux locaux vacants est contacté par Bruno Lecerf de la Direction du Développement de la CASQY (la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines) à la recherche d'un projet pour faire vivre le site de Buloyer. Quelques semaines plus tard, le réseau Cocagne, en quête d'un site francilien, l'appelle. Il ne reste plus à Olivier qu'à jouer les marieuses. Mais rapidement les noces se gâtent. Les interlocuteurs sont multiples, les avis sur le projet divergent. L'architecte des b



âtiments de France menace d'émettre un avis (consultatif) défavorable à cause des serres prévues dans ce site inscrit. Tout manque de s'arrêter net. « A Cocagne, on rencontre souvent ce genre de difficultés » tempère Jean-Guy Henckel, président et fondateur du réseau. « On reçoit 4 à 5 propositions de jardins par jour, mais le réseau n'en concrétise qu'une dizaine par an. Car au-delà de la bonne volonté, le montage est assez compliqué. »



Aujourd'hui, les terres entament leur conversion au bio. Dans trois ans, elles pourront se targuer de l'estampille de l'organisme certificateur.

des ailes



L'art du compromis

Passée la période des échanges parfois animés, Parc, CASQY et réseau Cocagne se retrouvent à l'automne 2009 autour d'une table pour trouver des compromis et faire avancer le projet. Les serres sont jugées inesthétiques ? On décide de planter des haies pour les habiller.

« A Cocagne, nous avons des règles de fonctionnement bien strictes et nous ne pouvons y déroger, rapporte Laurent. Nous souhaitons offrir une soixantaine de légumes différents à nos adhérents chaque année. En Île-de-France, les serres froides sont obligatoires. Sinon, ça serait patates toute l'année ! » Aujourd'hui, les choses se sont apaisées, la répartition des rôles est claire et chacun y met du sien. La CASQY après avoir apporté son appui technique sur les questions d'urbanisme, loue le terrain et une partie de la ferme au prix des terres agricoles, « c'est-à-dire trois fois rien, se réjouit Laurent, 6000 euros par an. », le Conseil général des Yvelines et le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) se chargent de proposer des candidats en insertion. Et le Parc s'occupe des conseils techniques pour insérer au mieux le site dans l'environnement. « C'est l'un de nos sujets les plus transversaux, explique Olivier Sanch, chargé de la coordination au Parc. L'ensemble de l'équipe est impliqué dans le projet. L'atelier d'architecture et d'urbanisme se charge des questions d'intégration paysagère en lien avec les missions aménagement/agriculture (aide financière sur les haies) et patrimoine (inventaire et conseil sur le bâti de la ferme), la mission éducation envisage des rencontres avec les écoles sur le jardin pédagogique de 2000 m² ouvert aux associations et aux bonnes volontés du coin. Des animations spécifiques pourraient aussi être imaginées à destination des adhérents et des salariés de Cocagne. Une convention d'animation tripartite Cocagne/CASQY/PNR est d'ailleurs rédigée par Isabelle Barikowsky, Directrice de la Maison de l'Environnement de Saint-Quentin-en-Yvelines. Quant à la mission environnement, elle planche sur la mare. » De ce côté, le chantier n'est pas facile. « La mare présente sur le site doit irriguer 80% des plantations, explique Olivier Marchal, chargé d'études environnement au Parc. La CASQY nous a demandé des conseils pour la curer, vider les



Le jardin entend bien ne pas exclure les exclus. En 2011, une trentaine de paniers solidaires seront réservés aux personnes les plus démunies.

vases de plus d'un mètre de profondeur et pouvoir disposer d'une réserve en eau plus importante. » L'équipe en a profité pour imaginer des berges en pente douce pour favoriser la flore, une zone libre sans poissons et conserver une partie de la roselière de massettes... « Sur le terrain, tout a été plus compliqué, il a fallu créer une mare provisoire, suspendre le chantier pour raisons météo... Mais à terme, la mare devrait présenter un nouveau visage plus écolo et les boues récupérées serviront en partie de buttes pour planter des haies autour de l'exploitation. »

Faire pousser les bonnes volontés

En attendant les premières libellules, les agriculteurs des environs ont été mis à contribution pour donner un coup de main aux jardins. « Le contact passe très bien, confie Laurent. On vient nous aider pour retourner la terre, épandre le fumier. » Bientôt l'équipe de maraîchers pourra prendre complètement le relais. Aujourd'hui, Samuel, Aurélie, Jean-Marc, Houley, Marc, Jessica, Romain, Barnabé, encadrés par Antoine et Jérôme, deux maraîchers professionnels, dont l'un vient tout droit du monde des AMAP, remettent en état les 4,5 hectares de terrain, préparent les serres de 4000 m², bichonnent le compost, plantent oignons, pommes de terre, carottes, céleris, courges, préparent le hangar de stockage avec tous les éléments de récup' glanés ici et là. Les jardiniers, habitants de Saint-Quentin-en-Yvelines travaillent 26 heures par semaine, pendant 6 mois minimum, perçoivent le SMIC et reçoivent dans le même temps une formation en fonction de leurs besoins. « Ça peut être une inscription au permis de conduire, confie Laurent, ou des cours d'alphabétisation. Les Jardins de Cocagne ne sont qu'une passerelle. Il faut aussi aider ces personnes à se réinsérer dans la société. » Dans les statistiques, seulement 5% des 18 personnes recrutées poursuivront dans cette voie du maraîchage mais la moitié d'entre eux pourra accéder à un autre projet professionnel. « Lorsque j'ai débuté dans l'insertion, se rappelle Jean-Guy Henckel, on n'offrait aux "pauvres" que des boulots pourris. Je me souviens de taulards à qui l'on confiait la fabrication de pièges à rats. Le jardinage permet de se reconnecter à la terre, de construire un projet positif. "Le travail de la terre, c'est la vie", me confiait l'autre jour l'un de nos jardiniers. Et puis le bio est un moyen de motiver les personnes qui travaillent. »

Et la motivation, pour reprendre confiance en soi, on n'a pas trouvé mieux ! ■

Hélène Binet



Les paniers offriront une soixantaine de légumes (et un peu de fruits aussi) différents. Le panier de 3/4 personnes revient à 16 € par semaine et l'adhésion à l'association à 33 € par an.

Vous vous êtes exprimés lors de l'enquête publique



Que va-t-il se passer pour les deux communes du Parc également concernées par le projet de l'OIN du plateau de Saclay ?

Les principales questions posées



Le plan du Parc protège-t-il assez les espaces naturels et agricoles ?



Le parc protège-t-il les zones humides et respecte-t-il le plan de prévention des risques d'inondation ?



Les communes conservent-elles leurs pouvoirs en matière d'urbanisme avec la Charte ?



Le Parc peut-il contribuer à réduire les nuisances aériennes ?



L'objectif de croissance démographique de 0,55% par an est-il compatible avec la possibilité de construction de 763 logements par an sur 62 communes entre 2011 et 2023 ?



Le Parc peut-il interdire les randonnées motocyclistes ?



Les agriculteurs ont-ils davantage de contraintes et seront-ils davantage associés ?



Quels moyens le parc déploie-t-il pour le respect des réglementations environnementales ?



Le parc disposera-t-il de moyens supplémentaires en triplant de territoire ?

Le parc est-il en mesure d'évaluer la portée de son action ?

Chiffres-clés

- 73 registres déposés en région, départements, mairies et intercommunalités
- 65 000 Echos, 11 réunions publiques d'information et 13 permanences de la commission d'enquête
- 6 avis officiels et 6 articles parus dans la presse locale
- 13 permanences des commissaires enquêteurs qui ont reçu 126 personnes
- 306 avis déposés sur les registres
- 123 lettres reçues par les commissaires enquêteurs
- 105 lettres-pétition de randonneurs motocyclistes

Comment allons-nous y répondre ?

- modifications apportées au projet de charte et réponses aux demandes individuelles présentées au comité syndical élargi le 30 août prochain.
- Le projet amendé est adressé par la Région Ile-de-France aux 62 communes, 2 départements et 7 intercommunalités concernées. Ces collectivités disposent de 4 mois entre septembre et décembre pour décider de leur adhésion.

RÉPONSE DU PARC 1. Cette carte précise garantit la préservation des espaces naturels et agricoles qui doit être reportée dans les documents d'urbanismes **2.** Les communes signataires restent maîtresses des dispositions locales (PLU, permis de construire, aménagements...). **3.** L'objectif de logements permettra de compenser le « desserrement » des foyers et d'accueillir les nouveaux habitants. **4.** L'une des priorités est d'aider les entrepreneurs et collectivités vers un développement d'activités locales durables. **5.** Un agriculteur dans un Parc peut conserver les mêmes techniques de production. Il peut aussi obtenir des aides et accompagnements pour ses efforts supplémentaires en faveur de l'environnement. **6.** Le Plan de Parc délimite les espaces agricoles à respecter également par l'OIN. Le Parc et l'Établissement public de Paris-Saclay vont pérenniser leur coopération. **7.** La protection des zones humides est une priorité de la charte. Les PPRI sont mis en avant dans la charte. **8.** Le syndicat du Parc sera partie prenante de la concertation sur ce point. **9.** Comme la loi l'impose, la charte encadre la circulation des véhicules à moteur sur les voies et chemins des communes (qui est interdite dans les espaces naturels comme partout ailleurs en France). **10.** Le Parc accompagne les entreprises et communes vers un respect exemplaire des réglementations environnementales. **11.** Oui notamment mais pas proportionnellement à l'extension. **12.** Un dispositif d'évaluation est spécialement mis en œuvre, fondé sur des indicateurs et objectifs chiffrés précis. Une thèse de doctorat est aussi lancée pour suivre l'empreinte écologique du Parc.